



CLÉS POUR AGIR

Les achats responsables

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME 20, avenue du Grésillé | BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Nicolas NOYON – Service Consommation et Prévention, ADEME

Coordination éditoriale : Agnès HEYBERGER-PAROISSE – Service Mobilisation des Professionnels, ADEME

Rédacteurs : Céline Pellerin – AKTECO

Référent technique de la thématique : Dominique VEUILLET - Service Consommation et Prévention, ADEME

Crédits photo : shutterstock

Création graphique : Atelier Chap'ti

EAN numérique : 9791029716065

Réf : 011230

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, réédition actualisée janvier 2021

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

L'ESSENTIEL SUR LES ACHATS RESPONSABLES

Achats responsables

Acheter un produit qui, à service rendu identique et sur l'ensemble de son cycle de vie (fabrication, transport, utilisation, fin de vie), est source de moins d'impacts sur l'environnement et sur la santé.

C'est acheter responsable, être exemplaire concrètement et impulser le développement d'une économie locale.



QUELS ENJEUX ?

Impacts environnementaux forts

Lorsque l'on sait que le montant des achats publics représente 200 milliards d'euros, l'impact de la commande publique est donc un levier majeur pour réduire l'impact environnemental de nos activités.



Sans compter l'impact sur la qualité de vie et la santé de la population (une flotte de véhicules moins polluante, des produits d'entretien moins nocifs, une alimentation scolaire respectueuse de la santé et de l'environnement...) et la possibilité de participer au développement économique local (insertion de personnes éloignées de l'emploi dans les achats de prestation, recours à des PME...).

Interface entre la collectivité et le tissu économique du territoire, l'achat public peut ainsi être un puissant levier pour agir sur les déchets et l'économie circulaire ou encore lutter contre le changement climatique.

RÈGLEMENTATIONS INTÉGRANT DES OBJECTIFS SUR LES ACHATS RESPONSABLES

2020

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Objectifs : obligation de réaliser un diagnostic relatif à la gestion des produits, matériaux et déchets issus de travaux de démolition ou de réhabilitation de bâtiments, 20 à 100 % des biens acquis issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées ...

2015

Loi de transition énergétique pour la croissance verte

Objectifs de la commande publique durable au service de la transition vers l'économie circulaire : achat de véhicules à faibles émissions dans une proportion minimale de 50 % pour l'État et de 20 % pour les collectivités territoriales, au moins 70 % des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers dont État et collectivités sont maîtres d'ouvrage, réemployés ou orientés vers le recyclage ou les autres formes de valorisation matière...

2015 – 2020

Plan national d'action pour des achats publics durables (nouveau plan en cours d'élaboration)

Objectifs : 25 % des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une disposition sociale, 30 % des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une disposition environnementale.

POURQUOI S'ENGAGER ?

Politique d'achats durables

Des achats de produits ménagers aux investissements en équipements, des matériels bureautiques à l'approvisionnement des cantines... la commande publique est un puissant levier d'actions pour faire évoluer l'offre vers des produits plus respectueux de l'environnement et des personnes.

Au niveau du territoire, c'est aussi la manière de décliner concrètement ses politiques environnementales et sociales et de montrer la cohérence de la collectivité entre ses ambitions et ses actions. C'est enfin une manière de repenser ses besoins, ses pratiques d'achat et d'utilisation des produits, biens ou services... ce qui peut s'avérer, dans le temps, à la fois plus écologique mais aussi plus économique !

DÉPENSES PUBLIQUES

10%

du PIB

Part des achats publics.

Source : Observatoire économique de la commande publique

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES dans

16%

des marchés publics

En 2018, 16 % des marchés de l'État exprimés en montant et 16,6 % des marchés des collectivités contiennent une clause environnementale.

Source : Observatoire économique de la commande publique

CLAUSES SOCIALES

dans

25%

des marchés publics

En 2018, 10 % des marchés de l'État et 25 % des marchés des collectivités contiennent une clause sociale.

Source : Observatoire économique de la commande publique

COMMENT FAIRE ?

1. On questionne ses besoins, on s'interroge sur l'existence de solutions plus durables et on revisite ses pratiques d'achat et d'utilisation.
2. On profite de toutes les opportunités offertes par le code des marchés publics pour prendre en compte le développement durable (définition des besoins, rédaction des cahiers des charges, critères de sélection...).
3. On supprime le jetable, on mise sur les ressources renouvelables, on promeut le recyclé.
4. On revisite sa flotte de véhicules et on s'interroge sur les besoins liés à certains déplacements, en substituant par exemple des vélos électriques à certains véhicules.
5. On choisit les équipements les moins consommateurs d'énergie et les plus économes lors de l'utilisation (électricité, eau, carburant...).
6. On base ses exigences sur des labels reconnus (exemples : l'écolabel européen pour le non alimentaire et la certification AB pour l'alimentaire).
7. On intègre des dispositions environnementales et sociales dans ses achats de produits mais aussi de services (restauration, nettoyage des locaux, entretien des parcs...), sans oublier les travaux du BTP (gestion des déchets, recyclage, matériaux biosourcés...).
8. On prend en compte le coût sur l'ensemble du cycle de vie (achat, utilisation, réparation, consommation d'eau ou d'énergie, traitement en fin de vie).
9. On travaille sur les pratiques d'utilisation : systématisation de l'impression recto-verso, extinction des lumières, tri des déchets incluant celui des biodéchets...
10. On valorise la démarche d'exemplarité de ses agents et du territoire auprès des habitants.

POUR DÉMARRER

En tant que décideurs ou élus, 3 actions pour démarrer :

1. Sensibiliser et former les acheteurs de mon territoire aux achats durables.
2. Favoriser les échanges de pratiques entre acheteurs publics en adhérant, par exemple, à un réseau régional « commande publique et développement durable » couvrant mon territoire.
3. Généraliser l'intégration de dispositions environnementales et/ou sociales dans mes achats de produits et de services.



Environ 160 collectivités territoriales sont concernées par l'obligation d'adopter un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Source : [État des lieux sur les SPASER](#)



LIENS UTILES

[Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire](#)

[Loi de transition énergétique pour la croissance verte](#)

[Plan national d'action pour des achats publics durables](#)
(nouveau plan en cours d'élaboration)

SOMMAIRE

01 LE CONTEXTE / 05

POURQUOI LES ACHATS RESPONSABLES SONT-ILS UN VECTEUR ESSENTIEL VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

02 L'ÉTAT DE L'ART / 07

COMMANDE PUBLIQUE, ACHAT PRIVÉ RESPONSABLES, QUELLE EST LA TENDANCE ?

03 LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES / 09

COMMENT LES TERRITOIRES INTÈGRENT LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LA COMMANDE PUBLIQUE ?

04 LES OUTILS / 15

LES OUTILS INCONTOURNABLES POUR COMMENCER PUIS APPRONFONDIR VOTRE DÉMARCHE.

05 LES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN / 17

POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS SUR LES ACHATS RESPONSABLES.

01 LE CONTEXTE

POURQUOI LES ACHATS RESPONSABLES SONT-ILS UN VECTEUR ESSENTIEL VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

La fonction achats a un rôle d'interface entre l'interne et le territoire. Elle vise à satisfaire les besoins par la recherche d'une offre adaptée. Par la veille sur l'offre disponible et le dialogue instauré entre les différents acteurs, elle identifie des solutions à moindre impact sur l'environnement, basées sur l'éco-conception, les labels environnementaux, l'économie de la fonctionnalité, et œuvre ainsi au déploiement de l'économie circulaire et de la transition écologique...

1.1 DE QUOI PARLE-T-ON ?

Un achat public durable est un achat public :

- Intégrant des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique.
- Prenant en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat.
- Permettant de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources.
- Intégrant toutes les étapes de la vie du produit ou de la prestation.

Une norme internationale « Achats responsables » (ISO 20400) a été publiée en 2017. Elle formalise la définition des achats responsables comme suit : « Un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possible sur toute la durée du cycle de vie et qui aspire à réduire le plus possible les impacts négatifs ».

« On parle plutôt de consommation responsable pour les ménages dans leurs achats du quotidien. Pour les entreprises et les acheteurs publics, on parle d'achats responsables. »

L'impact environnemental

Dans ce cadre, les choix opérés par les acheteurs, qu'il s'agisse des ménages, de la commande publique ou des entreprises, offrent une possibilité d'action puissante : en favorisant l'achat des produits à impact réduit sur l'environnement ou la santé, l'acheteur envoie un signal au marché et pousse les producteurs à améliorer la qualité environnementale de leurs produits et services, afin de conserver ou gagner des parts de marchés. Offre et demande doivent ainsi évoluer conjointement pour une meilleure prise en compte des caractéristiques environnementales des produits et services.

Le volet social

En intégrant des clauses d'insertion des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap, en s'orientant vers des produits issus du commerce équitable, il s'agit de prendre en compte l'égalité femme/homme, la lutte contre les discriminations, le recours au service de l'emploi pénitentiaire, etc.

L'achat responsable peut ainsi participer à des démarches de gestion des risques, de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), d'écoconception, d'innovation.

L'économie locale

La fonction achats, à l'interface entre l'interne et l'externe, a tout son rôle à jouer au sein d'un territoire par son impact sur l'activité économique, le dialogue avec les différents acteurs (fabricants, distributeurs, PME, structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle favorise l'émergence d'un écosystème plus vertueux s'orientant vers l'économie circulaire.

L'achat responsable et la consommation durable

L'achat responsable s'inscrit nécessairement dans une démarche qui intègre l'amont de l'achat, étape où l'on questionne à nouveau son besoin.

Particuliers, collectivités ou entreprises

Le fait d'exprimer son besoin ouvre le champ des possibles pour le satisfaire : achat ou non, location, économie de la fonctionnalité, réflexion sur le juste besoin (pour éviter le surdimensionnement, la sur-qualité...), sur la phase d'utilisation (produits à faible consommation d'énergie, réduction du gaspillage de denrées ou fournitures, utilisation correcte des produits, entretien et réparation) et jusqu'à sa fin de vie (réemploi, réutilisation, démantèlement, recyclage).

« Raisonner en coût du cycle de vie, appréhender avant son achat tous les coûts, en prenant en compte le coût d'achat, d'utilisation et de fin de vie. Optimiser tous ces aspects peut permettre de réels gains économiques. »

1.2 POURQUOI AGIR ?

Au-delà de l'engagement pour la préservation de l'environnement ou l'amélioration des politiques sociales, les achats responsables ont un intérêt pour les acteurs concernés.

Pour les acteurs publics

Les achats responsables permettent d'assumer pleinement leurs responsabilités économiques, sociales et environnementales. Mais ils apportent également des gains aux structures qui les développent.

- **Gains financiers** : en promouvant des dépenses de qualité, dont l'équilibre économique intègre l'ensemble des coûts prévisibles à moyen et à long terme (coût global), la politique d'achats responsables contribue à lutter contre le gaspillage des ressources et réduit de façon significative les factures.
- **Gains économiques** : les commandes importantes générées par les achats publics permettent de soutenir l'innovation et le développement économique local et national.
- **Gains cohérence et crédibilité de l'action publique** : une politique d'achats responsables est une mise en œuvre concrète de la volonté des acteurs d'agir en faveur de l'environnement et du social. C'est une démarche participant à l'exemplarité des services publics, qui peut être mise en valeur dans une communication tant interne qu'externe.

DÉPENSES PUBLIQUES 200 Mds €
Montants dépensés par les acheteurs publics
Source : Observatoire économique de la commande publique

Pour les entreprises

La mise en œuvre des achats responsables est un projet fédérateur qui peut être source de bénéfices multiples, comme :

- la maîtrise des coûts,
- la maîtrise des risques (environnementaux, sociaux, économiques),
- un avantage concurrentiel,
- l'amélioration de l'image auprès des partenaires et des clients,
- un vecteur d'innovation et de création de valeur, (synergies avec les fournisseurs et prestataires et le tissu économique local).

LIENS UTILES

[Achats durables - Acheter durable et économiser, c'est possible !](#)
Retrouvez l'essentiel sur le sujet en quelques pages.

[Boîte à outils pour achats responsables](#)

Pour faciliter la sensibilisation, l'appropriation et le passage à l'acte de l'achat écoresponsable, décideurs et acheteurs peuvent choisir les documents et outils adaptés à la maturité du sujet dans leur entreprise (niveau de base ou avancé).

02 L'ÉTAT DE L'ART

COMMANDE PUBLIQUE, ACHAT PRIVÉ RESPONSABLES, QUELLE EST LA TENDANCE ?

Si la logique est la même pour les acheteurs publics et privés, les premiers doivent respecter le code des marchés publics. Celui-ci a évolué et permet désormais d'intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans l'achat de produits et services.

2.1 LA COMMANDE PUBLIQUE

Code de la commande publique

L'intégration de l'environnement a été progressivement renforcée. Le code stipule que la nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

Il indique qu'il peut être fait référence à tout ou partie d'un écolabel. Enfin, le coût doit prendre en compte toutes les étapes du cycle de vie, y compris les externalités environnementales.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte

La LTECV de 2015 prévoit que « la commande publique durable est mise au service de la transition vers l'économie circulaire ». Elle comporte des objectifs sur différentes familles d'achats. Elle instaure la mise en place obligatoire des schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) pour les acteurs publics dépassant 100 millions d'euros d'achats.

OBJECTIFS 2020 DU PLAN NATIONAL D'ACTION POUR DES ACHATS PUBLICS DURABLES

30 % DES MARCHÉS PUBLICS DOIVENT AVOIR UNE DISPOSITION ENVIRONNEMENTALE

25 % DES MARCHÉS PUBLICS DOIVENT AVOIR UNE DISPOSITION SOCIALE

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

La loi de février 2020 vient renforcer la prise en compte de l'économie circulaire dans la commande publique. Elle décline des objectifs visant à réduire la consommation de plastique à usage unique, acheter des pneus rechapés, réduire la production de déchets, et privilégier les biens issus du réemploi ou qui intègrent des matières recyclées.

La commande publique est également mentionnée dans un grand nombre de textes réglementaires, portant sur l'énergie le climat, la mobilité, l'alimentation (loi Egalim), la biodiversité, la déforestation...

Par le biais de ces textes, de nouvelles obligations sont fixées à l'État, aux collectivités territoriales pour les nou-

velles constructions, les flottes de véhicules, la consommation de ressources...

Au niveau national, la Direction des achats de l'Etat (DAE) a structuré la politique interministérielle des achats, elle œuvre à la professionnalisation de la fonction achat dans les services de l'État et ses établissements publics, et sensibilise aux enjeux de la commande publique responsable.

Sur le terrain, des réseaux « commande publique et développement durable » se sont constitués, afin d'aider les acheteurs à rédiger des clauses environnementales et sociales. Ces réseaux sont fédérés dans un inter-réseaux national commande publique et développement durable animé par le Commissariat général au développement durable (CGDD) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il met notamment à disposition des acheteurs publics une plateforme d'échanges « RAPIDD », qui diffuse une veille sur l'actualité du sujet.

« En 2018, 16 % des marchés de l'État exprimés en montant et 16,6 % des marchés des collectivités contiennent une clause environnementale. 10 % des marchés de l'État et 25 % des marchés des collectivités contiennent une clause sociale. »

Source : Observatoire économique de la commande publique

LIENS UTILES

Page ministérielle sur les achats publics durables

Information sur le Plan national d'action, sur les réseaux régionaux d'acheteurs publics

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/achats-publics-durables#e2>

Plateforme d'échanges RAPIDD

Outil de veille et d'échanges des réseaux d'acheteurs « Commande publique et développement durable »

<http://rapidd.developpement-durable.gouv.fr/?action=wall>

Observatoire économique de la commande publique (OECF)

Observation d'une progression globale de la prise en compte des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics de plus de 90 k€.

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/oecf/recensement/chiffres-OECF-cp-2018.pdf

2.2 L'ACHAT PRIVÉ

Le poids des achats représente en moyenne 50 % du chiffre d'affaires d'une entreprise. Ils constituent un axe important d'amélioration de sa performance économique.

Des bénéfices tangibles et variés



Des bénéfices économiques

280 k€ économisés grâce à l'investissement dans une chaudière biomasse



Des bénéfices humains

Grâce à des projets transversaux et fédérateurs !



Des bénéfices sociaux

2 200 salariés formés aux achats responsables pour assurer le déploiement d'une politique achats
3,5 ETP recrutés suite à un investissement vert



Des gains en productivité

10% à 20% de gain en productivité grâce à une innovation fournisseur



Des bénéfices environnementaux

-48% d'émissions de gaz à effet de serre dues à une innovation packaging

60 000 m³ d'eau économisés grâce à une démarche d'économie circulaire



Des bénéfices d'image

65% des entreprises de l'étude ont constaté un gain en réputation



Des bénéfices partagés

Avec les fournisseurs... et les autres départements de l'entreprise !



Des bénéfices commerciaux

Gains d'appels d'offres publics pour **plusieurs millions d'euros** grâce à la mise en place d'une filière « propre »

Retour sur investissement

24 mois de ROI en moyenne !

Analyse des impacts de la mise en œuvre d'une politique d'achats responsables en entreprise
Source : ADEME

Politique de responsabilité sociétale des entreprises

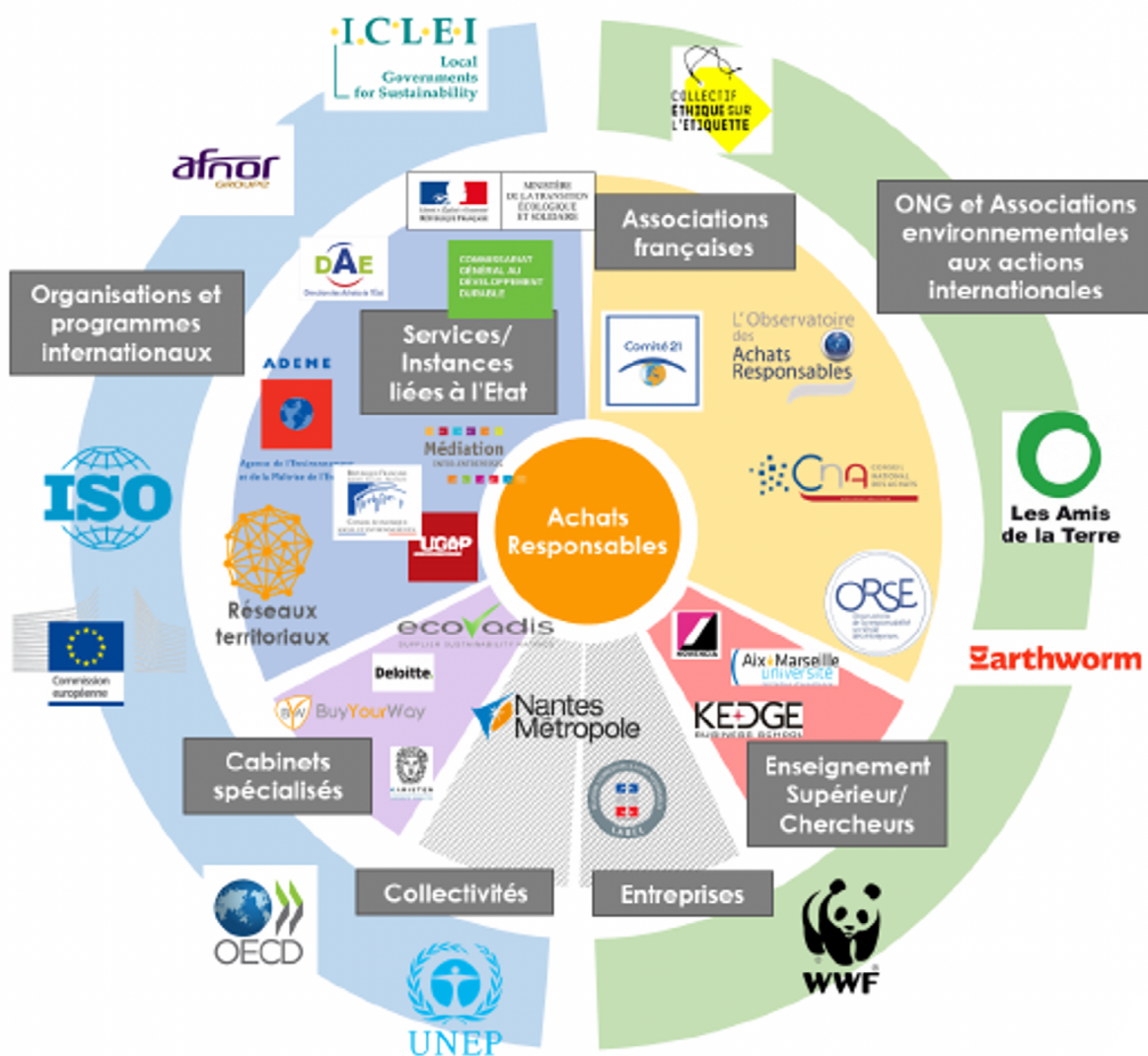
L'entreprise peut décliner les achats responsables directement dans sa fonction achats ou, mieux, l'inscrire dans une démarche plus globale de politique de responsabilité sociétale des entreprises.

La RSE est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans les interactions avec leurs parties prenantes.

Une norme internationale, un label

Les règles d'une démarche d'achats responsables s'intègrent dans les préconisations plus générales de la norme ISO 26000 relative aux principes de la responsabilité sociétale des organisations et des entreprises. Publiée en 2017, la norme ISO 20400 a pour objet de s'attacher plus spécifiquement aux processus d'achats responsables. Guide méthodologique complet, elle détaille les lignes directrices pour la mise en place des achats responsables au sein d'une organisation.

Le label « Relations fournisseurs & Achats responsables » vise à distinguer les entreprises françaises les plus engagées.



Acteurs incontournables des achats responsables
 Source : État des lieux de l'écosystème achats responsables en France - ADEME

L'ADEME a dressé un état des lieux de l'écosystème des achats responsables en France, a cartographié les acteurs (voir figure ci-dessus), analysé les actions réalisées dans l'objectif d'identifier les enjeux clés pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des achats responsables, tant publics que privés.

LIENS UTILES

Pages OPTIGEDE sur les achats responsables

<https://www.optigede.ademe.fr/achats-responsables>

Label Relations fournisseurs & Achats responsables

Il vise à distinguer les entreprises françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.

<http://www.rfar.fr/label-relations-fournisseurs-achats-responsables/>

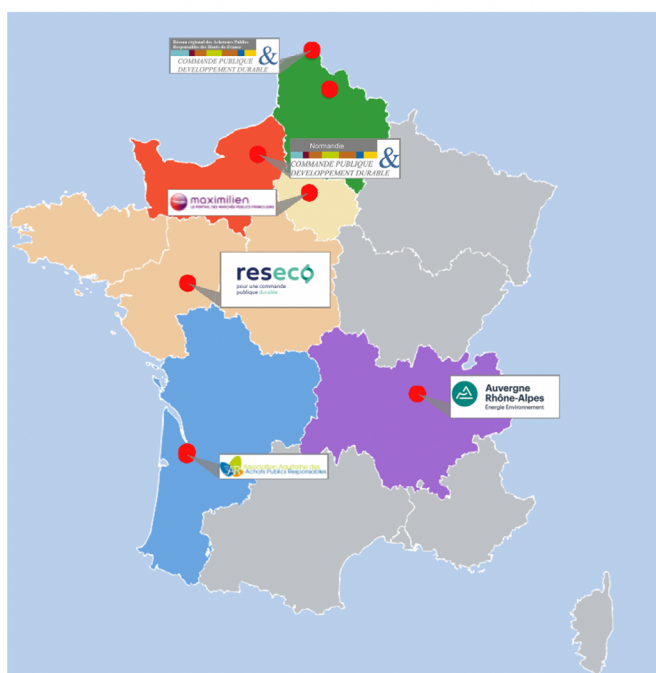


03 LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES

COMMENT LES TERRITOIRES INTÈGRENT LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LA COMMANDE PUBLIQUE ?

Les achats publics responsables sont un levier majeur pour la généralisation de la transition énergétique et écologique, car ils sont vecteurs d'actions concrètes et d'exemplarité pour impulser l'action et le développement des autres acteurs dans les territoires, en particulier les PME et le tissu économique local, et favoriser l'évolution des pratiques vers l'économie circulaire.

La plupart des fiches présentées dans cette partie dédiée aux retours d'expériences sont issues des actions des réseaux régionaux « Commande publique et développement durable » cités plus haut :



Réseaux Commande publique et développement durable
Source : ADEME

SENSIBILISER LES ACHETEURS PUBLICS

Si certaines collectivités prennent l'initiative des achats responsables, par exemple dans le cadre de l'éco-exemplarité dans les programmes de prévention des déchets, ou d'une sensibilité accrue sur certaines filières (par exemple les bois tropicaux issus de forêts non durables), beaucoup d'entre elles peuvent se sentir dépassées par l'enjeu et la variété des types de produits à considérer. La sensibilisation aux achats responsables est donc une nécessité au sein des collectivités membres des réseaux, de même que l'accompagnement à la rédaction sur les futurs marchés publics.

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU POUR ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

L'Association Aquitaine des Achats publics responsables (3AR) réunit plus de 40 structures, organise des journées techniques, des formations et des ateliers thématiques pour les accompagner dans la mise en œuvre d'achats plus responsables sur les plans sociaux et environnementaux.

Le réseau lancé avec le soutien de l'ADEME et du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, l'Association Aquitaine des Achats publics responsables aide tous les acteurs publics (collectivités locales, établissements hospitaliers et médico-sociaux, établissements d'enseignement, bailleurs sociaux, services de l'État, etc.) à intégrer davantage de critères sociaux et environnementaux dans leurs commandes.

UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ENTRE ACHETEURS PUBLICS



Achats publics responsables en
Nouvelle-Aquitaine
Guy Moreno
Président du 3AR

« L'intégration des enjeux du développement durable dans les domaines environnementaux (avec l'économie circulaire ou la lutte contre le changement climatique), de santé ou sociétaux sont des vecteurs de modernisation des achats publics. En réinterrogeant leurs achats, en prenant en compte le cycle de vie des produits, en intégrant donc des préoccupations de durée et de coût global, les achats responsables offrent l'opportunité de concilier ces différents objectifs, dont celui de l'efficacité économique. À eux seuls, les 5 plus gros donneurs d'ordre du réseau représentent un volume annuel d'achats supérieurs à 1 milliard d'euros ! »

LIENS UTILES

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de la démarche de sensibilisation et d'accompagnement](#)

Site d'3AR

[Retrouvez toutes l'actualité du réseau d'achats publics responsables en Nouvelle-Aquitaine](#)

AGIR SUR L'EMPLOI ET L'ENVIRONNEMENT LOCAL

Certains marchés ont l'avantage d'avoir un impact direct sur l'emploi local et de permettre de conforter des politiques sociales, comme l'insertion professionnelle.

CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS DE CONSTRUCTION

Les travaux du réseau Grand Ouest de la commande publique et du développement durable (RESECO) sur l'intégration du développement durable dans les achats de construction et de rénovation à Angoulême ont permis de montrer que la réussite d'une clause sociale dépend de la bonne définition des besoins du donneur d'ordres, des objectifs visés et des résultats attendus sur le territoire.

Certaines collectivités systématisent l'intégration de clauses sociales dans leurs marchés de travaux, quels qu'ils soient, sauf lorsqu'il s'agit de technicité particulière telle que le désamiantage. Les heures d'insertion sont positionnées sur des lots bien identifiés pouvant être réalisées par du personnel ayant une faible qualification et en mobilisant les organismes chargés du suivi des personnes concernées. Ces organismes mettent alors en place des formations, ce qui a pour effet de rendre accessibles des postes plus qualifiés au public concerné par les clauses sociales.

La part des marchés publics locaux comprenant une clause sociale augmente chaque année. 76 % des heures d'insertion réalisées en 1 an ont concerné les marchés de travaux.

À l'échelle du territoire de Brest, 459 000 heures d'insertion ont été réalisées entre 2006 et 2012, dont 253 000 heures par la Métropole et la Ville de Brest. En 2011, elles ont culminé à 127 000 heures lors de l'achèvement du chantier du tramway. Et la démarche continue.

LIEN UTILE

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de la démarche d'intégration de la clause sociale dans les marchés de construction et de bâti.](#)

CLAUSES POUR FAVORISER LES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

La ville de Rennes et la Collectivité Eau du Bassin Rennais ont lancé un marché public portant sur des denrées alimentaires en imposant une production locale et biologique qui respecte et protège la ressource en eau.

Objectif : promouvoir une agriculture locale et performante afin de protéger l'eau des bassins versants qui alimentent le bassin rennais.

La commande publique est utilisée de manière stratégique pour contribuer à restaurer la qualité de l'eau du bassin versant alimentant la ville de Rennes et Rennes métropole. Ce marché expérimental permet de donner un signal fort aux exploitants agricoles situés sur ce bassin versant. Il concerne la fourniture de denrées alimentaires aux établissements scolaires, aux restaurants administratifs de Rennes et à des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Centre communal d'action sociale (CCAS). Ainsi, la part des produits biologiques dans les menus des cantines augmente régulièrement.



LIEN UTILE

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de la démarche d'amélioration de la qualité de l'eau en utilisant le levier des achats publics responsables](#)

FAVORISER UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Les médias se font largement l'écho de filières particulièrement destructrices de l'environnement, génératrices de gaz à effet de serre, ou avec des conditions de travail indignes. Les acheteurs publics peuvent intégrer dans leurs appels d'offres des clauses qui permettent d'éviter d'avoir recours à ces fournitures.

S'ASSURER DE LA PROVENANCE DES APPROVISIONNEMENTS DE BOIS

La ville de Cognac a modifié ses cahiers des charges pour acheter du mobilier urbain en bois. Elle exige désormais des labels garantissant des bois issus d'une gestion durable des forêts tout en favorisant le recours à des bois locaux au lieu de bois exotiques.

Lors d'un premier marché, la collectivité s'est rendu compte que le bois fourni n'était pas certifié. Elle a alors engagé une démarche pour connaître la provenance des bois, et a exigé des labels lors de la deuxième tranche de fourniture. Elle a ensuite amélioré sa démarche en créant un cahier des charges plus restrictif en intégrant des labels et des prescriptions environnementales. Constitué de 3 lots (bois de construction, contreplaqués, cloisons et bloc de porte), le marché a été attribué à un distributeur grossiste de bois local permettant une plus-value environnementale et financière : certification PEFC, respect des normes d'émissions des formaldéhydes, bois de charpente non traités par des métaux lourds, réduction des coûts, évolution de l'offre locale.

Les exigences obtenues sont entrées dans le règlement de la commande publique de la ville de Cognac et concernent désormais tous les achats et travaux pour lesquels le bois est utilisé : mobiliers, constructions, fournitures de papiers cartons, imprimeries, etc.

Ce modèle peut être aisément repris par d'autres collectivités.

LIEN UTILE

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de la démarche d'approvisionnement responsable en articles de bois de construction](#)

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES POUR LA FOURNITURE EN TEXTILE

Brest Métropole, la communauté urbaine du Mans et la Ville du Mans ont intégré des clauses environnementales et sociales dans leurs marchés publics de fournitures textiles en coton.

La filière textile est l'une des plus complexes car les étapes et les intermédiaires entre le producteur de la matière première et le distributeur du produit fini sont nombreux. L'acheteur peut toutefois agir sur des critères de développement durable (sociaux, équitables, environnementaux) pour rendre son achat écoresponsable. Pour cela, l'acheteur doit entamer une réflexion sur les principaux enjeux de cette filière : production de la matière première, entretien et fin de vie du produit.

En 2010, Brest Métropole s'est engagée pour favoriser le développement durable dans son marché « Location et entretien de vêtements de travail, bobines essuie mains, textiles hautes salissures et divers articles ». La collectivité a ensuite intégré le commerce équitable comme spécification technique lors du renouvellement du marché de location et d'entretien de vêtement de travail.

Le Mans Métropole et la ville du Mans ont, quant à elles, décidé d'agir sur la fin de vie du vêtement. Les tenues usagées étaient incinérées. Une réflexion a été menée sur une éventuelle seconde vie et la solution du recyclage a été retenue.



LIENS UTILES

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de la démarche d'achat responsable de fournitures textiles en coton](#)

Programme Fibre Citoyenne®

[Information sur le développement durable appliqué à la filière textile](#)

FOURNITURE D'ÉNERGIE

Le besoin d'énergie est universel pour toutes les activités et sur tous les territoires. En complément des grands distributeurs d'énergie centralisée qui alimentent l'ensemble du pays, les collectivités ont les moyens, via leurs marchés, de diversifier les moyens de production et de « relocaliser » une part de leur demande. Elles peuvent aussi agir auprès des ménages en les sensibilisant à la sobriété énergétique et aux bonnes pratiques.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Deux leviers peuvent être activés pour contribuer au développement des énergies renouvelables (ENR) et répondre aux objectifs européens de la France (23 % d'ENR en 2020) : la production d'ENR localement d'une part ; l'achat d'ENR d'autre part. De plus, face aux fortes restrictions budgétaires, les charges de fonctionnement liées aux dépenses d'énergie peuvent représenter un réel gisement d'économie.

Nantes Métropole (24 communes, 600 000 habitants) a lancé en 2015 un marché groupé d'achat d'électricité (accord cadre) concernant l'approvisionnement en électricité de ses bâtiments et de ceux de ses communes membres. Il a permis aux petites communes de bénéficier d'une force de négociation importante vis à vis des fournisseurs d'énergie.

30 collectivités et organismes ont adhéré au groupement d'achat public organisé par Nantes Métropole pour approvisionner leurs bâtiments en énergie d'origine renouvelable. Cela représente une consommation totale de 160 GWh par an. Le surcoût moyen de 10 à 15 % des ENR par rapport aux tarifs réglementés de vente incite le donneur d'ordre à maîtriser l'énergie, voire à favoriser la production et l'autoconsommation d'électricité photovoltaïque, solaire thermique, etc., en menant une réflexion plus globale à l'échelle du territoire.

LIEN UTILE

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de la démarche de développement des énergies renouvelables grâce à un groupement d'achat public d'électricité](#)



INFORMER LE PUBLIC POUR LIMITER LA POLLUTION PAR LE CHAUFFAGE AU BOIS

La Normandie, comme d'autres territoires, dispose d'un capital biomasse pour lequel l'impact pollution du chauffage individuel est pris très au sérieux par le Plan de protection de l'atmosphère (PPA76). Pour répondre à cette problématique, une plaquette décrit les bons gestes pour se chauffer responsable.

LIEN UTILE

Plaquette « De quel bois je me chauffe ? »

[Présentation argumentée à destination des particuliers sur les éléments de décisions qui doivent précéder ou stimuler l'achat du foyer performant \(cheminée\). Elle explique en toute simplicité les démarches d'utilisations \(stockage, entretien, allumage...\) qui permettront d'obtenir le meilleur rendement donc la moindre pollution.](#)

RÉSEAU DE CHALEUR ET RÉCUPÉRATION DE CHALEUR INDUSTRIELLE

À Montpellier, les quartiers sont desservis par 10 centrales de production de chaleur et de froid initialement alimentées par des énergies fossiles (gaz, charbon, fuel domestique). Depuis 2007, le Réseau Montpelliérain de Chaleur et de Froid s'oriente vers les énergies renouvelables (bois, solaire, géothermie, électricité verte) et de récupération (valorisation des déchets, chaleur des installations industrielles).

Avec un taux d'énergie renouvelable de 70 % dès 2017, le réseau urbain est devenu un atout majeur pour la transition énergétique de son territoire.

La SERM (Société d'équipement de la région montpelliéraine) produit trois énergies :

- de l'eau chaude distribuée par le réseau de chaleur aux abonnés pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ;
- de l'électricité autoconsommée pour les besoins de la centrale, et vendue à Enercoop, fournisseur indépendant d'énergies renouvelables (revente sans tarif d'achat) ;
- et du froid décentralisé produit par des machines à absorption à eau installées dans les immeubles (production de froid avec du chaud).

Le réseau de chaleur est plébiscité par les promoteurs pour sa simplicité de mise en œuvre et ses atouts pour le respect de la RT 2012.

LIEN UTILE

Fiche Exemple ADEME

[Présentation du réseau de chaleur et de froid des Grisettes à Montpellier](#)



ACHATS RESPONSABLES DES ENTREPRISES

Les achats responsables en entreprises peuvent avoir des objectifs très divers.

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

La société De Dietrich a instauré une politique d'achats responsables. Les acheteurs ont suivi une formation spécifique qui a permis de créer une charte fournisseurs et une charte acheteurs. Des actions ont été menées sur 4 familles d'achats : les fournitures de bureaux, les copieurs, les équipements de protections individuels et les fournitures industrielles.

Résultats à la clé

- 60,5 t/an de CO₂ évitées par la réduction du nombre de livraisons et la baisse de la consommation électrique des équipements.
- Rationalisation des stocks fournitures de bureau, contrôle de la distribution et centralisation des commandes via un site Internet sécurisé, réduction du nombre de références de 40 %, réduction et renouvellement du nombre d'équipements énergivores, baisse de la consommation énergétique de 60 %, réduction du volume de 30 % et du coût de 50 % du papier.

LIENS UTILES

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de la démarche d'achats responsables chez De Dietrich Process Systems](#)

Film Politique Achats et Développement Durable ADEME

[Vidéo «Politique Achats et Développement durable» en Alsace](#)

SYNERGIE INTER-ENTREPRISES : GESTION DES FLUX ET ACHATS GROUPÉS

Bordeaux Technowest est une association dédiée à l'accompagnement de projets technologiques innovants qui intervient dans 9 communes de la métropole bordelaise. Elle anime notamment 2 centres de services :

- Aéroparc, basé à Mérignac, qui est spécialisé dans les secteurs de l'aéronautique, de l'espace et de la défense ;
- Écoparc, basé à Blanquefort, qui est spécialisé dans les écotechnologies.

Elle a lancé dans Écoparc un projet utilisant les réseaux intelligents pour mieux gérer les flux d'énergie, d'eau, de déchets et de transports.

L'engagement d'entreprises dès la phase de diagnostic a permis de dégager plusieurs actions : les achats groupés, la réutilisation de l'eau industrielles, l'enlèvement des déchets dangereux, la mutualisation de la prestation sécurité incendie et un plan de déplacement inter-entreprises (transport en commun et co-voiturage). 43 entreprises engagées dans la phase de déploiement, représentent 90 % des flux. L'achat groupé d'électricité a permis une réduction de la facture énergétique de 20 %.

LIEN UTILE

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de l'intégration des réseaux intelligents à l'écoparc de Blauefort](#)

SECTEUR AGRICOLE : ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR L'ACHAT DE SEMENCES ADAPTÉES

Le climat méditerranéen s'est étendu de 5 kilomètres par an au nord depuis les années 1980. Avec le changement climatique, ces tendances vont s'accroître. Dans ce contexte, les départements de la Drôme et de l'Ardèche sont régulièrement soumis aux sécheresses de fin de printemps et d'été.

Les espèces prairiales adaptées au climat tempéré souffrent.

Face à ce constat, des réflexions sont conduites depuis 2007 concernant le choix des graminées et légumineuses qui peuvent constituer des mélanges prairiaux adaptés au réchauffement en cours et à la variabilité climatiques.

Dans le cadre de la recherche d'autonomie alimentaire des élevages, l'enjeu est donc de répondre au besoin des éleveurs de disposer de mélanges résistants mieux aux stress hydriques estivaux afin de sécuriser leur bilan fourrager et limiter les achats extérieurs qui pénalisent les résultats économiques des élevages.

La synergie d'actions d'expérimentation, de sensibilisation et d'accompagnement individuel a permis d'avoir un réel impact sur les élevages drômois : ceux qui se sont engagés dans la diversification des assolements résistent mieux aux aléas climatiques et aussi aux aléas économiques.

LIEN UTILE

Fiche Exemple ADEME

[Présentation de l'adaptation d'un territoire par ses achats au changement climatique](#)



04 LES OUTILS

LES OUTILS INCONTOURNABLES POUR COMMENCER PUIS APPRONFONDIR VOTRE DÉMARCHE.

LES INCONTOURNABLES POUR COMMENCER

La démarche pour des achats responsables est en développement constant, Elle nécessite une montée en compétence progressive et une professionnalisation accrue des acheteurs.

La réflexion commune, le partage des cahiers des charges élaborés par les collectivités sont autant de gain de temps dans l'appropriation de la démarche. C'est tout l'intérêt des réseaux territoriaux d'acheteurs de mutualiser les recherches sur les critères pertinents à insérer pour les diverses fournitures, marchés de travaux et de prestations, afin de permettre à leurs collectivités membres d'utiliser des clauses adaptées, d'organiser les échanges entre pairs, le dialogue avec les fabricants et fournisseurs, et de progresser ainsi collectivement.

La plupart des familles d'achats se prêtent à l'intégration de dispositions environnementales. Pour débiter, on peut commencer en priorisant selon les enjeux environnementaux, sur des marchés de faible montant, de renouvellement fréquent, en utilisant les écolabels, puis augmenter progressivement les exigences au fur et à mesure de la montée en compétence des acheteurs et de la meilleure connaissance des caractéristiques environnementales de l'offre.



PLATEFORME D'ÉCHANGES RAPIDD :

Plateforme de l'inter-réseau national « Commande publique et développement durable », fédérant les réseaux territoriaux, animé par le ministère de l'Écologie (veille sur l'actualité et contacts avec des pairs).

<http://rapidd.developpement-durable.gouv.fr/>



VOS ACHATS RESPONSABLES AVEC L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

Couvrant plus de vingt-cinq familles d'achats, l'écolabel européen est un outil simple pour démarrer des achats tenant compte du cycle de vie des produits, ADEME.

<http://www.ademe.fr/achats-responsables-lecolabel-europeen-simplicité-fiabilité>



COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

Guide méthodologique et fiches pratiques par familles d'achats, RAEE.

https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/raee/Documents/Publications/2016/CDE_PUBLIQUE_DURABLE_actualise_25aout2016.pdf

SITE 100 LABELS ENVIRONNEMENTAUX :

L'ADEME a sélectionné et passé à la loupe près de 100 labels. Découvrez les garanties et les objectifs des labels recommandés.

<https://www.ademe.fr/labels-environnementaux>



ALIMENTATION



ENTRETIEN ET NETTOYAGE



HYGIÈNE ET BEAUTÉ



VÊTEMENTS ET CHAUSSURES



MOBILIER



LITERIE



TEXTILE D'AMEUBLEMENT



BRICOLAGE ET DÉCORATION



JARDIN ET FLEURS



PAPETERIE ET FOURNITURES



MULTIMÉDIA



JOUETS

LES INCONTOURNABLES POUR APPROFONDIR

GUIDES ACHATS PUBLICS (OECP, GEM développement durable)

Prise en compte du changement climatique, du coût cycle de vie, par familles de produits/services.

<https://www.economie.gouv.fr/daj/liste-des-guides-gem#DD>



PRODUITS BIOSOURCÉS DURABLES POUR LES ACHETEURS PROFESSIONNELS

Des recommandations techniques pour la prise en compte de critère « biosourcé ».

<https://www.ademe.fr/produits-biosources-durables-acheteurs-publics-prives>

NORME ISO 20400:2017 - ACHATS RESPONSABLES - LIGNES DIRECTRICES

Présentation des fondamentaux d'une démarche d'achats responsables.

<https://www.iso.org/fr/standard/63026.html>

LABEL RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

Une charte et un label adossés à la norme ISO 26000 et ISO 20400 pour distinguer les entreprises aux pratiques responsables avec leurs fournisseurs.

<http://www.rfar.fr/>



TOOLKIT GREEN PUBLIC PROCUREMENT DE LA CE

Critères environnementaux d'achat pour une vingtaine de familles de produits, présenté en deux niveaux, de base et plus avancé.

http://ec.europa.eu/environment/gpp/eu_gpp_criteria_en.htm

05 LES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS SUR LES ACHATS RESPONSABLES.

ÉTUDES

ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOSYSTÈME ACHATS RESPONSABLES EN FRANCE, 2019

L'ADEME a établi un état des lieux de l'écosystème des achats responsables en France, a cartographié les acteurs, analysé les actions réalisées dans l'objectif d'identifier les enjeux clés pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des achats responsables, tant publics que privés.

<https://www.ademe.fr/synthese-letat-lieux-lecosysteme-achats-responsables-france>

PME TÉMOINS : SE LANÇER DANS LES ACHATS RESPONSABLES, 2019

L'objectif a été d'accompagner des PME novices en la matière dans l'appropriation et la mise en œuvre de la démarche et d'en tirer les enseignements (16 fiches retours d'expériences).

<https://www.ademe.fr/pme-temoins-lancer-achats-responsables>

ANALYSE DES IMPACTS DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES EN ENTREPRISE, 2016

Mise en valeur des bénéfices à la clé d'une telle démarche dans des entreprises à la politique achats responsables mûre (19 fiches retours d'expériences).

<https://www.ademe.fr/analyse-impacts-mise-oeuvre-dune-politique-dachats-responsables-entreprise>

PANORAMA NATIONAL ET PISTES D'ACTION POUR L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ, 2020

L'économie de la fonctionnalité, une voie prometteuse pour développer des offres innovantes et responsables. Ensemble de documents fournissant un panorama des acteurs, des expériences d'entreprises, des ressources disponibles.

<https://www.ademe.fr/panorama-national-pistes-daction-leconomie-fonctionnalite>

RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE), 2018

Commande publique responsable, un levier insuffisamment exploité : état des lieux de l'avancée des achats responsables en France, des acteurs, et préconisations pour accentuer le développement d'une commande publique responsables.

<https://www.lecese.fr/travaux-publies/commande-publique-responsable-un-levier-insuffisamment-exploite>

LIVRE BLANC RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES, 2019

Ce document met en lumière les ambitions, les difficultés et les bonnes pratiques qui jalonnent le parcours des organisations qui ont candidaté à la labellisation.

<https://www.grenoble-em.com/actualite-publication-livre-blanc-relations-fournisseurs-et-achats-responsables>

VIDÉOS

BREST MÉTROPOLE ET LA VILLE DE BREST AGISSENT

Une animation présente les différentes actions menées en faveur du développement durable grâce au levier de la commande publique.

<https://www.youtube.com/watch?v=Xj5TR54qvwk>

VERS UNE COMMANDE PUBLIQUE DURABLE - RESECO

Vidéo sur les fondamentaux illustrée d'exemples.

<https://reseo.fr/solutions/>

FORMATIONS - Achats Publics

L'INSTITUT DE FORMATION DE L'ENVIRONNEMENT (IFORE)

Un module achats responsables est proposé, se renseigner sur les possibilités d'y accéder.

<http://www.ifore.developpement-durable.gouv.fr/>

LES RÉSEAUX D'ACHETEURS RESPONSABLES

Ils proposent des formations, en complément d'autres services (cf. à suivre).

FORMATIONS - Achats Privés

AFNOR

<https://competences.afnor.org/gammes/reporting-et-achats-responsables>

LA CEGOS

<https://www.cegos.fr/formations/achats/developpement-durable-et-achats-pratiquer-lachat-responsable>

CDAF Formation

<https://www.cdaf-formation.fr/formation/achats-responsables-et-durables/>



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Ce centre de formation à destination des agents de la fonction publique, propose des formations (offre variable

en fonction des régions).

<http://www.cnfpt.fr/>



RÉSEAU APURE HAUTS-DE-FRANCE

Nouveau réseau régional à l'échelle des Hauts-de-France.

<http://www.cerdd.org/Actualites/Transitions-economiques-vers-le-DD/Nouveau-reseau-regional-des-Acheteurs-Publics-Responsables-APuRe-HDF>



COMMANDE PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (NORMANDIE)

Ce réseau réunit les acteurs normands pour la commande écoresponsable, propose des outils et un accompagnement.

<https://apesitesweb.wixsite.com/ran-coper>

PARTENAIRES



RÉSEAU AQUITAIN D'ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

Ce réseau propose des matinales, des formations...

<http://www.achatsresponsables-aquitaine.fr>



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

RÉSEAU RÉGIONAL SUR L'ÉCO-RESPONSABILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (RREDD)

Des publications, outils, cartes, vidéos pour guider les acteurs des territoires dans leur transition.

<https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/thematiques/commande-publique-durable>



maximilien

LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS FRANCILIENS

LE RÉSEAU MAXIMILIEN EN ÎLE-DE-FRANCE

Sa mission est une mission d'appui au développement des clauses sociales et environnementales à l'échelle régionale.

<http://www.maximilien.fr/>



pour une commande
publique durable

LE RESECO, RÉSEAU EN RÉGION GRAND OUEST

Ce réseau facilite la mise en relation et organise le partage et la mutualisation des connaissances entre membres afin de leur permettre d'avancer individuellement et collectivement vers une commande publique responsable, en phase avec les enjeux de notre société.

<https://resecor.fr/>

De nombreuses ressources présentées sur le site concernent la prévention et la gestion des déchets.

Des retours fiches actions :

<https://www.optigede.ademe.fr/fiche/promotion-des-achats-eco-responsables-en-grandes-surfaces>

<https://www.optigede.ademe.fr/fiche/charte-deco-exemplarite-des-administrations>

<https://www.optigede.ademe.fr/fiche/creer-une-e-lettre-prevention-des-dechets-destination-des-collectivites-adherentes>

<https://www.optigede.ademe.fr/fiche/instauration-de-lexemplarite-dans-les-collectivites>

Des recommandations pour les maitres d'ouvrage de voirie et de travaux publics.

<https://www.optigede.ademe.fr/dechets-travaux-publics-recommandations-maitres-ouvrage>

Un ensemble de pages est consacré aux achats responsables. Il recense les principaux liens vers de nombreuses pages et travaux dédiés aux achats responsables.

<https://www.optigede.ademe.fr/achats-responsables>

Des synthèses thématiques, dont certaines sont citées dans le texte, traitent des divers axes d'action, sont à votre disposition.

[Synthèses thématiques](#)

Il comporte également un dossier « nos expertises » sur les achats responsables pour la [commande publique](#) et pour les [entreprises](#).

Une sélection de [fiches exemples à suivre](#) est disponible sur le site de l'ADEME ; à noter que les collectivités impliquées dans ce domaine sont souvent appuyées par des réseaux d'acheteurs publics permettant de mutualiser leurs approches et leurs résultats, tels le Réseau Grand Ouest (RESECO) de la commande publique et du développement durable ou le 3AR L'Association Aquitaine des Achats Publics Responsables.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

LES ACHATS RESPONSABLES

Depuis 2009, des collectivités soutenues par l'ADEME se sont engagées dans des plans et programmes locaux de prévention des déchets (PPP) puis dans des programmes «Territoire zéro déchet zéro gaspillage» et partagent leurs retours d'expérience au sein du réseau A3P®.

Les animateurs de ces programmes contribuent activement à la rédaction des fiches « action-résultat » consultables sur le site OPTIGEDE® permettant ainsi de capitaliser l'expérience des territoires.

Cette synthèse thématique permet un accès facilité à un panel (non exhaustif) de retours d'expérience en proposant :

- une description des approches mises en place par les collectivités,
- la présentation d'une sélection de fiches «action-résultat» rendant compte de la diversité des actions menées sur les territoires,
- ainsi que des ressources complémentaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez d'autres synthèses thématiques concernant la prévention des déchets

www.optigede.ademe.fr

Informez-vous sur la prévention des déchets

www.ademe.fr/expertises/dechets

www.ademe.fr/collectivites-secteur-public

www.ademe.fr/mediatheque

Consultez le site de la campagne nationale de communication : Nos objets ont plein d'avenir

<https://longuevieauxobjets.gouv.fr/>